



10 avenue Jean-François Debecker
1200 Bruxelles
+ 32 (0)2 761 01 22 / 24
info@le75.be
www.le75.be

ÉTUDIANT·ES ÉTRANGER·ES HORS UNION EUROPÉENNE
DEMANDE D'INSCRIPTION AUX ÉPREUVES D'ADMISSION POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2025-2026
DU 10 MARS 2025 AU 20 MARS 2025

Ces informations concernent également les étudiant·es qui ont déjà obtenu une carte de séjour.

- Les épreuves d'admission à l'ESA LE 75 ont lieu du 19 août au 28 août 2025.
 - Les résultats sont communiqués le 29 août 2025.
 - La rentrée académique aura lieu le 8 septembre 2025.

Pour participer aux épreuves d'admission EN VISIO, vous devez **IMPÉRATIVEMENT** constituer votre dossier d'inscription complet et commencer les démarches pour l'obtention de votre visa.

Procédure à suivre pour l'inscription aux épreuves d'admission :

- Envoyer votre dossier complet par recommandé.
- Régler par virement les 30 € de frais administratifs.

FICHE 1
Fiche d'inscription individuelle aux épreuves d'admission :
Préinscription des candidat·es hors UE 2025-2026

NOM et Prénom :

Date de naissance :

Email :

Téléphone :

Adresse postale officielle de correspondance :

.....

.....

Orientation souhaitée :

Graphisme

Images Plurielles

Photographie

Peinture

Date de la demande :// 20.....

Signature de l'étudiant·e :

FICHE 2
Activités antérieures

Diplôme de l'enseignement secondaire (CESS, baccalauréat, etc.)

obtenu le à (pays) :

APRÈS LE DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, SI ÉTUDES SUPÉRIEURES :

ANNÉE ACADÉMIQUE	Nom de l'établissement scolaire	Adresse de l'établissement scolaire : N°, rue, code postal, ville, pays	Intitulé du cycle	Classe ou année	Nombre de crédits acquis / crédits inscrits
2024/25					
2023/24					
2022/23					
2021/22					
2020/21					

**SI ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES OU AUTRES OCCUPATIONS DE 2020-2021 À 2024-2025 (DU 1er SEPTEMBRE
AU 30 JUIN DE CHAQUE ANNÉE)**

Nature de la profession ou autre (les justificatifs doivent préciser les horaires)	Employeur (si profession)	Date de début	Date de fin
		.. / .. / / .. / ..
		.. / .. / / .. / ..
		.. / .. / / .. / ..
		.. / .. / / .. / ..
		.. / .. / / .. / ..
		.. / .. / / .. / ..

Je soussigné(e) (NOM, prénom)

déclare sur l'honneur que les renseignements qui précèdent sont complets et exacts

Fait à

Signature

FICHE 3
Frais administratifs pour l'inscription aux épreuves d'admission

Virement de 30 € de frais administratifs pour l'inscription aux épreuves d'admission à verser sur le compte suivant :

IBAN : BE14 0688 9455 9083

BIC : GKCCBEBB À L'ORDRE DE : ESA 2E 75, AVENUE JEAN-FRANÇOIS DEBECKER, 10, 1200 BRUXELLES

EN COMMUNICATION : VOTRE NOM, VOTRE PRÉNOM, VOTRE ORIENTATION

FICHE 4
Contenu du dossier

1. la copie de la carte d'identité et/ou passeport
2. la copie d'extrait d'acte de naissance
3. la copie du diplôme (études secondaires), les relevés de notes (tous deux sous forme de copie certifiée conforme originale) et sa traduction, si nécessaire
4. l'attestation d'équivalence définitive de votre diplôme d'études secondaires. Pour obtenir ce document, vous devez faire d'importantes démarches auprès du Service des équivalences en Belgique. Voir leur site internet : <http://www.equivalences.cfwb.be>
5. les documents justificatifs depuis l'obtention du diplôme (études secondaires) jusqu'à juin 2025. Veuillez justifier chaque année « académique » de septembre à juin. Si votre dossier est incomplet, il sera refusé.
 - a) si études supérieures : merci de fournir les attestations de fréquentation antérieures (avec date d'entrée et de sortie de l'école, cachet et signature de l'école) ET tous les relevés de notes (avec cachet et signature de l'école).
 - b) si travail : merci de fournir un contrat de travail détaillé avec date d'entrée et de sortie, le nombre d'heures effectuées par semaine, la notification du temps plein ou partiel, cachet et signature de l'employeur.
 - c) si stages ou formations : merci de fournir une attestation avec date d'entrée et de sortie et le nombre d'heures effectuées par semaine, l'information de temps plein ou partiel, datée, signée et cachet de l'institution.
6. La preuve de paiement des 30€.